

MAIRIE DE VILLEMADÉ

82130

La prochaine séance du Conseil Municipal se déroulera le mardi 15 avril 2025

A 20 heures 30 à la mairie pour délibérer sur les affaires énoncées ci-dessous :

Ordre du jour

- Approbation de la séance du 25 mars 2025
- Décisions du Maire
- Vote CFU (ancien compte administratif/compte de gestion)
- Affectation du résultat
- Vote des taux de la fiscalité
- Vote du budget commune 2025
- Application de la fongibilité des crédits en M57
- Demande fonds de concours au GMCA (achat ordinateur portable et auto-laveuse)
- Présentation du rapport d'observation définitives de la Chambre Régionale des Comptes portant sur le contrôle des comptes et de la gestion du GMCA, axé sur l'impact de la crise énergétique concernant les exercices 2018 et suivants.